

Assemblées annuelles

60 ans tournés vers l'avenir!

Une centaine de délégués, membres et invités ont participé aux assemblées générales annuelles du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec et du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec qui se sont déroulées le 24 avril dernier sous le thème : 60 ans tournés vers l'avenir !

L'assemblée du Plan conjoint

Le rapport d'activité et le rapport financier ont permis aux délégués de prendre connaissance des bilans financiers et de la mise en marché du bois pour l'année 2017. Le volume total commercialisé a été de 837 500 mètres cubes solides, une réduction de 3,7 % par rapport à l'année dernière. L'ensemble des ventes de bois a dépassé 36,1 millions de dollars.

Un projet de nouveau Règlement sur le contingentement des producteurs de bois de la région de Québec a été présenté pour adoption par les délégués. (Voir article en page 2.)

L'assemblée du Syndicat

Deux employés du Syndicat, MM. Jonathan Beau-doin et Gaétan Deschênes, ont fait une présentation dynamique afin de survoler l'histoire et l'évolution Plan conjoint au cours de ces 60 ans. Ils ont aussi présenté une vision de ce qui attend les producteurs dans le futur. Plusieurs anciens présidents et directeurs généraux du Syndicat étaient aussi présents pour l'occasion et leur contribution a été soulignée.

Les participants ont aussi eu l'occasion d'entendre les allocutions des invités, M. Éric Cliche, membre du comité exécutif de la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) et Mme Jacynthe Gagnon, Présidente de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) Capitale-Nationale-Côte-Nord.

Par la suite, cinq résolutions ont été adoptées avant de clore la journée. Les titres sont les suivants :

- Pour la prise en compte des intérêts des propriétaires de forêts privées dans la protection des milieux humides et hydriques ;
- Pour le développement de marchés de remplacement pour le bois à pâte résineux de 4 pieds ;
- Pour la confection d'un répertoire de professionnels offrant des rabais d'honoraires aux membres du SPFRQ ;
- Reconnaissance du statut de producteur agricole pour les producteurs forestiers ;
- Pour respecter le droit de propriété en forêt privée.

Une version à télécharger du rapport d'activité 2017 est disponible sur le site Web du Syndicat au www.spfrq.qc.ca

Vous y trouverez également le cahier des résolutions adoptées par les membres.

Merci aux commanditaires

Dans le cadre du 60^e anniversaire du premier Plan conjoint, le Syndicat a sollicité des commanditaires auprès de ses partenaires. Plusieurs ont répondu favorablement et sont chaudement remerciés pour leur contribution.

Partenaires Principaux

- Groupement forestier de Portneuf et Adrien Côté (1985) inc.
- Agence forestière des Bois-Francis
- Scierie Alexandre Lemay et Fils inc.

Partenaires Majeurs

- Fédération de l'UPA et Service comptabilité et fiscalité de la Capitale-Nationale-Côte-Nord
- Brassard Carrier Associés inc.
- Matériaux Blanchet inc.

Partenaires

- OIFQ
- Les Entreprises Marcel L. Denis & Fils
- Adélar Goyette & Fils Ltée
- Agence des forêts privées de la Chaudière

Bois de 4 pieds résineux pour Kruger

Arrêt de la production estivale

Lors d'une récente rencontre avec un représentant de Kruger-Wayagamack, le Syndicat a appris que l'usine de Trois-Rivières prévoit consommer moins de fibre que prévu cette année et qu'elle doit réduire ses achats de bois.

Tenant compte du bois déjà en inventaire et du programme de livraison estival prévu, tous les producteurs doivent immédiatement arrêter leur production de **bois de 4 pieds pour cet été**, même s'ils détiennent des contingents. **Cet arrêt est temporaire**. Tous savent que le bois produit en été vieillit rapidement et que les exigences de fraîcheur de Kruger-Wayagamack sont élevées. Il ne serait pas sage pour un producteur de couper du bois cet été en espérant qu'il soit livré cet automne.

Cette situation est vraiment désagréable pour les producteurs, qui voient leur planification de travaux chambardée à la dernière minute. Le Syndicat est vraiment déçu de devoir encore une fois freiner une production pour laquelle des contingents ont été émis. Mais avec une seule usine acceptant le bois de 4 pieds résineux, des décisions difficiles doivent être prises pour éviter des pertes aux producteurs.

Les producteurs qui détiennent actuellement des inventaires de bois de 4 pieds non-déclarés au Syndicat doivent le faire le plus rapidement possible en contactant M. Michel Paradis au (418) 872-0770 poste 254.

Contingents 2018

Attention beaucoup de changements

Annulation des contingents de résineux en 8 pieds pour Arbec

En avril dernier, le Syndicat a émis des contingents pour la production de résineux en 8 pieds à destination d'Arbec pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2018, et ce, pour tous les secteurs autres que la Côte-Nord.

À la suite d'échanges avec la compagnie Arbec, le Syndicat a dû faire cesser la production pour ce marché étant donné le désintérêt de l'usine à recevoir ces résineux (voir autre article à ce sujet en page 2). Une lettre a donc été envoyée aux producteurs ayant un contingent pour ce marché.

Toute production de résineux en 8 pieds destinés à cette usine doit cesser. Le Syndicat ne garantit pas la livraison des volumes qui n'ont pas été déclarés en inventaire à la fin du mois d'avril ou qui ont été produits sans contingent.

Contingents de bois de 4 pieds résineux pour Kruger

Le Syndicat doit suspendre immédiatement la production de bois de 4 pieds résineux pour éviter des pertes aux producteurs dues aux exigen-

ces de fraîcheur de l'usine et à la diminution de consommation de bois prévue de celle-ci. (Voir article ci-dessus). Tous les producteurs détenant des contingents de 4 pieds pour la période estivale seront contactés afin de les informer des orientations prises face à cette situation.

Autres marchés

Il reste toujours des volumes disponibles pour les marchés de Domtar à Windsor, Produits forestiers Arbec (trembles) à Saint-Georges-de-Champlain et Charbon de Bois Feuille d'Érable à Sainte-Christine-d'Auvergne (Portneuf seulement). Si vous désirez demander ou augmenter un contingent de production, vous êtes invités à communiquer avec le secrétariat du Syndicat au 418 872-0770, poste 240 ou laisser un message dans la boîte vocale réservée aux contingents au 418 872-6290.



Transport de bois à pâte

L'entente est maintenant signée !

L'entente avec l'Association des transporteurs de bois à pâte de la région de Québec (ATBRQ) a été signée le 5 avril dernier.

L'entente de deux ans (2018-2019) prévoit de nouveaux taux pour l'ensemble des livraisons de bois aux usines de pâte, panneaux et charbon. Les taux ont été calculés selon des paramètres précis afin de les rendre plus équitables.

En effet, avec les années, une distorsion s'était installée dans les différents taux. Certains transporteurs de certaines régions, pour certains marchés, transportaient donc à des taux trop bas et d'autres pouvaient transporter du bois à des taux plutôt confortables. L'ajustement de l'ensemble des taux est plus équitable d'une région à l'autre et d'un marché à l'autre.

Un autre objectif était de décloisonner le transport de bois à pâte à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur du territoire du Syndicat. Il y a place à l'amélioration dans l'efficacité du transport pour le bois de la forêt privée. Décloisonner celui-ci permettra de saisir des opportunités de voyage de retour dans le but de faire des économies. Mais **ATTENTION !** Décloisonner ne veut pas dire déréglementer. Le transport de bois à pâte continuera de se faire par les transporteurs accrédités par le Syndicat.

Quelques mots sur les acheteurs

Voici quelques informations pertinentes concernant les principaux acheteurs de bois de qualité pâte :

Domtar (Windsor)

- Les livraisons ont repris après la période du dégel et la programmation des livraisons est régulière pour les prochains mois. Le contrat en vigueur comporte une augmentation des volumes en 2018 dans les feuillus mélangés et les peupliers.
- Des discussions ont été amorcées pour un éventuel volume additionnel de résineux en 2018.
- Les perspectives pour cette usine sont donc très bonnes et les producteurs peuvent même se prévaloir de la possibilité d'obtenir une prime à la production de feuillus durs sur un volume préalablement engagé.

Kruger Wayagamack inc. (Trois-Rivières)

- Les livraisons de cet hiver et de ce printemps se sont bien déroulées.
- La compagnie a entamé dernièrement les travaux d'aménagement pour construire un nouveau bâtiment afin d'accueillir la pâte qui viendra remplacer le bois de 4 pieds résineux. L'emplacement de ce bâtiment se situe à l'endroit où la compagnie avait l'habitude d'empiler le 4 pieds, ce qui perturbe les livraisons. L'empilement du 4 pieds à un nouvel endroit devrait ramener le programme des livraisons à la normale.
- La fin du 4 pieds se fait de plus en plus sentir, un simple rappel sur l'importance de respecter les contingents émis par le Syndicat.

Charbon de Bois Feuille d'Érable (Sainte-Christine d'Auvergne)

- Le contrat 2018 est en bonne voie de réalisation. Des volumes sont encore disponibles pour des producteurs de la région de Portneuf qui sont intéressés par ce marché local.

Produits forestiers Arbec (Saint-Georges-de-Champlain)

- Les livraisons des peupliers se font de façon régulière dans une grande partie du territoire, mais les volumes disponibles pour la région de Charlevoix sont vraiment inférieurs à l'offre des producteurs de cette région. Cela oblige à limiter la production de peupliers dans Charlevoix afin de s'ajuster à la demande de Produits forestiers Arbec.
- Le groupe des « pins-mélèze » va disparaître à très court terme (voir autre article à ce sujet). Le Syndicat a convenu d'une entente avec la compagnie pour écouler seulement les volumes déjà produits.

Papetières américaines

- Des livraisons ont lieu actuellement dans une cour à Sainte-Justine. L'entente avec E.J. Carrier prévoit des livraisons jusqu'à la fin du mois de juin. Le marché américain étant très ponctuel, vous devez toujours contacter le Syndicat avant d'entreprendre une production.

Mise en marché du bois de sciage et déroulage

Les négociations progressent

Un article du dernier journal vous expliquait que des représentants du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) avaient approché le Syndicat pour négocier une entente globale sur le mode de commercialisation du bois de sciage et de déroulage dans notre territoire.

Depuis le mois d'avril, le Syndicat et le CIFQ se sont entendus pour négocier le contenu d'un contrat type, qui pourrait par la suite être utilisé pour conclure des contrats individuels avec les différents acheteurs actifs dans le territoire du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec. Pour s'assurer que les discussions progressent réellement, le président et le directeur général du SPFRQ prennent part activement aux rencontres de négociation. L'équipe de négociation des acheteurs est pour sa part dirigée par M. Gérald Baril, membre du conseil d'administration du CIFQ et représentant du Groupe Lebel inc. Celui-ci est accompagné de représentants d'acheteurs importants du territoire.

Bon climat de discussion et résultats en vue

Le comité de négociation s'est déjà rencontré à plusieurs reprises et les échanges se déroulent

dans un très bon climat. Des solutions à plusieurs différends ont été trouvées et laissent déjà entrevoir que des gains significatifs seront faits sur la transparence des marchés et des coûts de transport. Les parties partagent aussi des intérêts pour la réduction des délais de paiement aux producteurs, l'efficacité dans le transport et un meilleur échange des données sur les transactions. Les moyens d'atteindre ces buts sont cependant toujours en discussion.

Là où les écarts entre le Syndicat et les acheteurs demeurent importants, c'est sur la sécurité des paiements, la négociation des prix dans les secteurs où il y a peu ou pas de concurrence entre acheteurs et la durée de l'entente. Plusieurs suggestions ont été proposées de part et d'autre et les positions des deux parties clairement énoncées. Ces dossiers ne se régleront pas facilement, mais ni les représentants du Syndicat ni ceux des acheteurs n'ont l'impression d'être dans un cul-de-sac. Le Syndicat conserve l'objectif d'en venir à une entente dans les prochaines semaines.

Les meilleurs prix affichés et payés

Le tableau suivant donne un aperçu des différences entre les meilleurs prix affichés et les meilleurs prix payés. Prenez note que les usines qui affichent les meilleurs prix ne sont pas toujours celles qui payent le

plus. Cela confirme que vous devriez toujours contacter plus d'un acheteur avant de conclure une transaction. L'utilisation du site Web www.prixbois.ca est des plus utiles pour le faire.

Meilleurs prix usine affichés et payés

Longueur	Prix affichés	Prix payés	
		Mai 2018	Mai 2017
8 pieds (5 po et +)	270 \$/Corde 8 pi	260 \$/Corde 8 pi	260 \$/Corde 8 pi
9 pieds (5 po et +)	310 \$/Corde 9 pi	320 \$/Corde 9 pi	300 \$/Corde 9 pi
12 pieds (5 po et +)	465 \$/Mppm	473 \$/Mppm	415 \$/Mppm

Évolution des marchés chez Arbec

Du négatif et du positif

Arrêt définitif de la production de résineux de 8 pieds

Le Syndicat a dû suspendre définitivement, à la mi-avril, toute production de sapin, épinettes, pins ou mélèze de 8 pieds à destination de l'usine d'Arbec. En effet, la compagnie a entrepris dans la dernière année un virage dans la production d'un nouveau type de panneau à lamelles orientées dans lequel les essences résineuses ne sont pas désirées. Notre nouveau contrat prévoit donc un volume très limité de résineux qui permettra de livrer uniquement les volumes qui sont produits et déclarés au Syndicat à l'heure actuelle.

L'ensemble des inventaires actuellement produit a été relevé et le Syndicat s'est entendu avec les représentants de l'usine pour un programme des livraisons qui permettrait de livrer les volumes produits sans occasionner de pertes. Au moment

d'écrire ces lignes, la fin des livraisons des inventaires est prévue pour août 2018.

Augmentation du prix provisoire net au producteur pour le marché de tremble

À la suite de la conclusion de l'entente 2018-2019 avec les représentants d'Arbec, qui prévoit une hausse du prix offert par l'usine pour le tremble dès la livraison des volumes manquants au contrat 2017-2018, le conseil d'administration a pris la décision d'augmenter le prix offert au producteur pour la livraison des nouveaux volumes 2018-2019.

Il est prévu que le prix net aux producteurs sera haussé de 2 \$ le mètre cube solide, ce qui vient compenser la diminution du prix qui avait été annoncé en début d'année. Le nouveau prix sera donc 33,61 \$/mètre cube solide.

Exportation du bois d'oeuvre vers les États-Unis

Un dossier sur la glace

Les négociations pour une éventuelle entente entre le Canada et les États-Unis dans le dossier du bois d'oeuvre sont actuellement à un point mort.

La demande américaine pour le bois d'oeuvre continue d'être élevée. Les producteurs américains de bois d'oeuvre ne suffisent pas à produire l'ensemble du bois consommé dans le pays. Les mises en chantiers américaines se sont maintenues à une moyenne de 1,2 million d'unités depuis maintenant presque deux ans et le nombre de demandes de permis de construction laisse entrevoir une année prometteuse. Le taux de change favorise également l'achat de bois d'oeuvre canadien.

De l'autre côté, la situation dans l'Ouest canadien tarde à revenir à la normale. L'industrie a connu d'énormes problèmes de production en raison des feux de forêt de l'automne dernier. L'offre to-

tales de bois d'oeuvre canadien est donc restreinte et favorise aussi la hausse du prix.

L'ensemble de ces facteurs contribue à maintenir les exportations de bois d'oeuvre canadien en direction des États-Unis à un niveau élevé, mais surtout à pousser le prix à la hausse. Le marché reste très intéressant malgré la fameuse taxe imposée.

Rappelons que le prix du bois scié a augmenté de près de 30 %, depuis l'année dernière, selon l'indice publié par Pribec, mais que le prix au producteur de bois à peine grimpé.

Ni l'industrie américaine, ni l'industrie canadienne, n'a intérêt de négocier une nouvelle entente étant donné la vigueur du marché actuel.

Règlement sur le contingentement de la production

Il y aura du changement en 2019

Lors de l'assemblée générale d'avril dernier, les délégués ont adopté unanimement le projet qui leur a été soumis par le conseil d'administration. Ce projet a été adopté tel que présenté, sans amendements. Les principaux changements par rapport au règlement actuel ont été présentés dans la dernière parution du journal.

Le projet de règlement doit être approuvé par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec avant d'entrer en vigueur. Dans sa demande d'approbation, le Syndicat a indiqué qu'il souhaite que le changement se fasse pour 2019. Restez à l'affût pour d'autres informations plus tard dans l'année.

Analyse des marchés

Un marché très actif, mais des prix pour le bois rond qui déçoivent

Au moment d'écrire ces lignes, le prix composé Pribec était de plus de 740 \$/Mppm. Si l'on compare à la moyenne du prix composé de l'année 2017 qui était d'un peu plus de 560 \$/Mppm, nous parlons ici d'une augmentation qui dépasse les 30 % !

La forte demande de bois d'oeuvre aux États-Unis et le prix qui dépasse des records font que les scieurs sont très actifs et produisent à pleine capacité. Un cocktail fort intéressant pour ceux-ci malgré la taxe d'environ 20 % imposée à l'exportation du bois d'oeuvre vers les États-Unis.

Pendant ce temps, si l'on compare le prix moyen du bois rond destiné au scieur de résineux, il a augmenté d'environ 10 % pour les usines de la Rive-Sud et n'a pas augmenté, ou à peine augmenté, pour les scieurs de la Rive-Nord. Cela a pour effet de creuser encore plus l'écart entre les prix que les acheteurs offrent sur la Rive-Sud par rapport aux prix qui sont

offerts sur la Rive-Nord. Malgré cette distorsion qui existe avec le prix du bois rond qui ne suit pas les augmentations du prix du bois d'oeuvre, c'est à se demander si les propriétaires forestiers privés ont leur juste part dans la chaîne de production du bois d'oeuvre. À ce sujet, nous vous invitons à lire l'article sur la négociation dans le sciage avec le CIFQ.

Malgré tout, les livraisons vont très bien et les scieurs continuent à opérer à plein régime. Les perspectives pour les producteurs qui souhaitent produire du bois de sciage au cours de l'année sont très bonnes malgré le prix des billots qui tarde à monter. Avec les écarts des « prix usine » offerts par les scieurs, les producteurs ont tout intérêt à faire quelques recherches ou appels téléphoniques afin de s'assurer d'obtenir les meilleurs prix et conditions pour leurs billots. Le site Web www.prixbois.ca est très utile pour vos démarches afin de trouver les meilleures offres pour les billots.



J'ai aimé être à votre service !

À la mi-juillet, j'aurai quitté le poste de directeur général du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec. Pas pour prendre une retraite, mais pour « relever d'autres défis », comme le veut l'expression consacrée. Je rassure tout le monde, ces mots ne cachent aucun désaccord entre le Syndicat et moi. Mais pour reprendre une autre expression courante, « il est des offres qu'on ne peut refuser... »

En écrivant ce dernier éditorial, l'important n'est pas de vous entretenir de ce que je ferai dans le futur, mais plutôt de l'immense plaisir que j'ai eu à travailler, pendant plus de 25 ans, pour les propriétaires de forêt privée. Un plaisir qui s'explique de plusieurs façons. J'ai trouvé, au Syndicat et à la Fédération des producteurs forestiers, des patrons et des collaborateurs qui ont cru en moi et m'ont laissé développer et exercer mes compétences. J'ai évolué dans un milieu dont je partageais les valeurs de solidarité et de travail pour le bien commun. Je me suis frotté en votre nom à de nombreux problèmes, en ayant de grandes marges de manœuvre pour chercher des solutions. J'ai reçu de nombreux témoignages d'appréciation pour le travail accompli et pour la façon de l'accomplir. Des témoignages d'une grande sincérité, pour des gestes allant du plus simple au plus complexe. Bien sûr, j'ai aussi connu des échecs, rencontré de l'adversité, vécu de moments plus difficiles et subi la frustration de dossiers qui semblent impossibles à faire évoluer. Mais dans l'ensemble, ma carrière en forêt privée aura vraiment été stimulante et valorisante.

Lors de la récente séance de révision périodique des activités du Plan conjoint, devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, j'ai affirmé que bien des choses changent en forêt privée : les propriétaires, les marchés, les façons de travailler, les attentes de la population; tout ça est en évolution rapide. Malgré tous ces changements, les principaux problèmes des producteurs de bois demeurent pourtant les mêmes : la compétition du bois de la forêt publique; les rapports inégaux avec les acheteurs; les conditions de vente du bois et l'accès aux marchés; l'absence de rentabilité financière de la sylviculture; le difficile équilibre à trouver entre le droit de produire et la pro-

tection des milieux forestiers. Un jeu et une patinoire qui restent passablement les mêmes, mais avec de nouveaux joueurs et de nouvelles règles auxquels il faut s'ajuster. Comment trouver désormais votre voie vers les succès? Votre réponse à cette question vaut la mienne, mais je n'hésite pas à me risquer à faire quelques affirmations : il n'y a pas de retour en arrière; il n'y a pas de solutions simples à des problèmes complexes; les façons de faire qui ne sont plus efficaces ne donneront pas de meilleurs résultats comme par miracle.

J'ai évolué dans un milieu dont je partageais les valeurs de solidarité et de travail pour le bien commun.

Votre Syndicat et votre Plan conjoint vous offrent des outils importants qui devraient demeurer à la base de vos décisions et de vos actions : la solidarité, la mise en commun de vos ressources, la défense prioritaire des intérêts du groupe. Mais le plan de match et les stratégies de jeu devront changer si vous voulez conserver votre place sur la patinoire. Et pour demeurer dans les analogies avec le hockey, assurez-vous d'éviter le piège de l'individualisme, si présent dans notre société. Même les joueurs les plus forts se retrouvent en mauvaise position quand ils jouent pour eux-mêmes plutôt que pour l'équipe.

Voilà, une page se tourne pour moi! J'ai aimé défendre vos intérêts sur la place publique tout comme dans des rencontres plus discrètes. J'ai aimé négocier avec les entreprises en votre nom. J'ai aimé échanger avec vous lors de nos assemblées et réunions. J'ai aimé vous parler par le biais des éditoriaux. Bref, j'ai aimé travailler pour les propriétaires de forêt privée. Il me reste à vous remercier tous très chaleureusement, propriétaires, administrateurs, collègues et partenaires, pour votre accueil, votre collaboration et votre appréciation. Je vous dois à tous beaucoup!

Jean-Pierre Dansereau, ing. f.
Directeur général



Des producteurs pris dans un étai

J'écris ce mot quelques jours après la tenue d'un conseil d'administration et du Congrès annuel de la Fédération des producteurs forestiers du Québec. Que ce soit lors des discussions avec les présidents des autres régions ou lors des interventions des délégués pendant le congrès, deux grands sujets ont retenu l'attention de l'ensemble des forestiers privés de la province : le fardeau que nous imposent les règlements pour la protection de l'environnement et l'absence de progression des prix pour notre bois.

Si j'avais à choisir un mot pour décrire l'état d'esprit des participants au congrès de la Fédération, ça serait « indignation ». J'ai senti que tout comme moi, tout le monde était indigné du traitement qu'on nous réserve. D'un côté, on nous demande d'en faire toujours plus pour protéger l'environnement, sans pour autant nous offrir de soutien pour compenser les hausses de coûts et les pertes de revenus qui viennent avec les changements de pratiques qu'on souhaite nous voir adopter. Au contraire, on nous impose un fardeau fiscal toujours plus grand et l'on fait la sourde oreille à nos demandes pour une réforme d'un régime fiscal, sous prétexte qu'on ne peut demander aux autres citoyens d'assumer un plus lourd fardeau de taxes foncières. Si au moins on avait la même gêne avant de hausser notre fardeau à nous, au nom de « l'intérêt de la société et de l'environnement » ! Pourquoi est-ce à nous de payer pour ce qui profite à tous ?

D'autre part, les revenus que nous tirons de la vente de notre bois demeurent bien trop bas par rapport au travail que nous abattons – c'est le bon mot – pour approvisionner les usines. Ces prix pour nos billots qui bougent à peine sont insultants quand on regarde l'importante progression des prix du bois d'œuvre. Désolé pour les industriels, mais les excuses de bas prix des copeaux ou de la nécessité de se refaire des réserves ne sont plus crédibles. S'ils ne sont pas en mesure de nous offrir des prix décents dans un pareil marché, que mettront-ils sur la table quand ça ira mal ?

Deux mâchoires d'un redoutable étai

Vraiment, il n'est pas valorisant d'être un producteur forestier par les temps qui courent. Ni la société ni l'industrie ne semble intéressée à reconnaître notre travail. Pourtant, nos forêts sont loin d'être en danger et nos activités sont loin de poser les menaces les plus importantes à l'environnement. Et le bois que nous offrons à l'industrie est bien souvent d'une plus grande qualité que celui des forêts publiques. Entre les hausses de taxes foncières et les contraintes de protection d'une part et les marchés décevant

d'autre part, il devient de plus en plus inconfortable d'être producteur de bois en forêt privée. Il faut vraiment être passionné et aimer ce qu'on fait pour continuer ; surtout quand on constate que tous les acteurs autour de nous s'en tirent mieux que nous ne le faisons. Certains militants environnementalistes seront peut-être heureux de la chose, mais si nos dirigeants et nos concitoyens n'y prennent garde, la production de bois privée pourrait bien s'éroder dans les prochaines années, alors que les propriétés changeront

« Pourquoi est-ce à nous de payer pour ce qui profite à tous ? »

de main et ne seront plus détenues par des producteurs. Cette dynamique est déjà bien entamée et si on la laisse se poursuivre, ce sont notre société, nos collec-

tivités et nos usines qui vont en souffrir le plus. Comment en serait-il autrement puisqu'il est démontré que ce sont elles qui tirent les plus grands bénéfices de notre production. Vous voulez mon opinion ? Il en est qui sont en train de scier la branche sur laquelle ils sont assis !

Merci Jean-Pierre

Nous avons eu, il y a quelques semaines, un imprévu de taille. En effet, comme vous pouvez le lire dans son éditorial, notre directeur général, Jean-Pierre Dansereau, nous a annoncé son départ. Vous pouvez imaginer le lot des préoccupations des administrateurs pour faire face à cette situation et pour assurer une relève qualifiée pour la continuité de notre organisation !

Je remercie sincèrement Jean-Pierre pour tout le travail et le dévouement fournis pour les producteurs de bois de la région de Québec à l'occasion de ses deux périodes de travail chez nous.

Nous sommes tristes à l'idée de ne plus profiter sa grande compétence et de ses connaissances de la forêt privée de tout le Québec. Il est reconnu comme un porte-parole crédible des propriétaires forestiers et des organisations de la forêt privée. Imaginatif dans la recherche de solutions novatrices, rigoureux, soucieux de transparence et une grande diversité d'expérience en foresterie lui confère un statut particulier que seuls quelques professionnels ont atteint.

Nous te souhaitons la meilleure des chances pour relever ce nouveau défi et sache que tu demeureras toujours un ami de la forêt privée, des producteurs, des administrateurs et des employés du Syndicat.

Gaétan Boudreault,
Président

Révision périodique à la RMAAQ

Rapport du Syndicat pour la période 2013-2017

Le 15 mai dernier, le SPFRQ a présenté à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) un rapport périodique de ses activités. Produire un tel rapport est une obligation légale de tous les organismes qui gèrent un plan conjoint. Ceux-ci font alors la démonstration que le plan et les règlements qu'ils administrent « servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée du produit visé. » Le rapport présenté par le Syndicat couvrait les années 2013 à 2017.

Lors de l'audience publique, les partenaires sont invités à émettre leurs commentaires. Plusieurs acheteurs de bois, industriels et autres organismes forestiers étaient présents dans la salle, tout comme des représentants de l'Association des transporteurs de bois de la région de Québec

(ATBRQ). Seuls le représentant de la compagnie Domtar ainsi que celui du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) ont demandé un droit de parole et leurs commentaires portaient sur le développement des relations d'affaires avec les acheteurs dans une approche gagnant-gagnant et l'intensification de la coopération et de la synergie avec les industriels forestiers et les autres intervenants impliqués dans le développement de la mise en valeur du potentiel des bois de la forêt privée.

La RMAAQ devra rédiger à son tour un rapport présentant son appréciation des résultats des interventions du Syndicat au cours des cinq dernières années ainsi que ses observations et recommandations. En attendant, le rapport du Syndicat peut être consulté sur le site Web au www.sprfq.qc.ca. à la section documents et outils.

Être membre du Syndicat

Solitaire ou solidaire ?

Il y a maintenant trois ans que les membres du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec ont accepté la proposition d'instaurer une cotisation syndicale annuelle. Comme s'y attendaient les administrateurs, cette décision a eu un impact sur le nombre de membres. Beaucoup de propriétaires plus ou moins actifs ont choisi de ne pas demeurer membres, tout comme certains producteurs peu impliqués dans la démarche syndicale.

Cette année, le Syndicat compte plus de 1 700 membres. Cela peu sembler peu important en regard des 14 230 propriétaires présents sur le territoire du Syndicat, mais le chiffre prend une autre dimension quand on le compare aux 2 800 pro-

ducteurs ayant été actifs en 2017. Cela étant dit, un syndicat n'a jamais assez de membres ; surtout des membres assez convaincus des bénéfices de l'action collective pour payer une cotisation annuelle.

Si vous n'êtes pas déjà membre, le Syndicat vous invite à vous poser la question suivante. Est-il plus efficace de défendre vos intérêts seuls ou en groupe, que ce soit auprès des acheteurs, des gouvernements ou de tous les autres intervenants qui veulent intervenir dans la gestion de vos propriétés ? Si vous pensez que se regrouper peut être utile, joignez-vous au Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec. Vous pouvez obtenir un formulaire d'adhésion en appelant au 418 872-0770, poste 240, ou sur notre site Web à l'adresse www.sprfq.qc.ca

Marchés des bois destinés au sciage et déroulage

« Prix mis à jour le 1^{er} juin 2018 » Pour voir les dernières mises à jour: www.prixbois.ca

NOTES IMPORTANTES

1- **Une entente de mise en marché:** Chaque producteur a la responsabilité de conclure une entente de mise en marché avec l'acheteur de son choix. Cette entente devrait toujours être conclue avant d'entreprendre la production. Elle devrait prévoir un minimum de conditions de vente: le prix, les normes de production, le volume et les conditions de transport.

2- **Le prix:** Le prix payé peut varier en fonction de la qualité du bois. Il est souvent supérieur aux prix affichés dans les tableaux qui suivent. Sauf indication contraire, les prix affichés sont des prix payés à l'usine.

3- **Les normes de production:** Vous devez contacter chaque acheteur pour connaître ses exigences particulières. Le non-respect des normes de production peut entraîner une diminution du prix offert ou le refus de chargement. À moins d'un avis contraire, il faut ajouter une surlongueur de 1/2 po par pied aux longueurs indiquées. La surlongueur maximale est de 6 po. Exemples: 8 pi 4 po; 10 pi 5 po; 12 pi 6 po; 14 pi 6 po; 16 pi 6 po

4- **Le volume:** Assurez-vous de pouvoir écouler votre bois avant de le produire. Certaines usines limitent les volumes achetés. Sauf indication contraire, le mesurage en Mpmp est effectué selon la table de cubage Roy.

5- **Le transport:** Certains acheteurs se réservent la responsabilité du transport. D'autres laissent le choix au producteur de s'en occuper. Le prix du transport doit être déduit des prix payés à l'usine. Informez-vous auprès de l'acheteur ou des transporteurs.

6- **Le paiement:** Le paiement est effectué par le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec. Le Syndicat offre gratuitement la possibilité de payer le producteur directement par virement bancaire. À compter du 1^{er} janvier 2016, les contributions (prélevées) suivantes seront retenues lors du paiement:

- résineux: 1,43 \$/m³ solide
- feuillus: 1,37 \$/m³ solide

• tremble: 1,04 \$/m³ solide

* Pour connaître les contributions selon d'autres unités de mesurage, consultez le site Web du Syndicat.

7- Bien que le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec ait déployé tous les efforts pour s'assurer de l'exactitude des données, il ne peut être tenu responsable d'erreurs ou d'omissions dans les tableaux qui suivent.

8- Une tonne métrique pèse 2 204 livres ou 1 000 kilogrammes. Une tonne impériale pèse 2 000 livres.

9- Les usines sont classées selon leur localisation sur la Rive-Nord ou la Rive-Sud et généralement de l'ouest vers l'est.

10- FC = Face claire, exemple: 4 FC (4 faces claires)

Le Syndicat ne garantit aucun paiement pour toutes livraisons faites aux usines de sciage, de déroulage et des marchés spéciaux.

Les prix ayant changé depuis la dernière parution, sont identifiés par une trame.

La trame est grise lorsque les prix ont augmenté et elle est verte lorsque les prix ont baissé.

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
RIVE-NORD		
MOULIN ST-ANDRÉ ENR. Mascouche, Lanaudière M. Mario St-André: (450) 474-2808		
<ul style="list-style-type: none"> • Surlongueur de 4 à 6 po. • Maximum de 5% en longueur de 8 pi. • Pas de rouleur. 		
Pruche	10, 12, 14, et 16 pi	10 po et + 375 \$/Mpmp
ARBEC BOIS D'OEUVRE INC. Saint-Roch-de-Mékinac, Mauricie Éric Boivin: (819) 523-2765 #3229		
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquez avec l'acheteur pour obtenir un numéro d'autorisation (Obligatoire). • Essences livrées séparément. • Diamètre au fin bout minimum: 3,5 po • Diamètre au gros bout - Billots: Min. 60% de 7 po et + / En longueur: Min. 70% de 8 po et + • Billots: Minimum de 60% en 16 pi 6 po. • Pénalité ou voyage refusé en cas de non-respect des exigences. 		
		<u>Prix usine</u>
Épinettes	Billots 16 pi 6 po*	3,5 po et + 62 \$/Tonne métrique verte
Sapin et pin gris	Billots 16 pi 6 po*	3,5 po et + 58 \$/Tonne métrique verte
Épinettes	En longueur	3,5 po et + 57 \$/Tonne métrique verte
Sapin et pin gris	En longueur	3,5 po et + 53 \$/Tonne métrique verte
* + laissé porter 12 pi 4 po à 16 pi 6 po		
SCIERIE P.S.E. INC. Saint-Ubalde, Portneuf Pierrot Savard: (418) 277-2983		
<ul style="list-style-type: none"> • Surlongueur de 5 pouces. • Bois de 8 pi (de 4 à 7 po de diamètre) empilé séparément. Volume minimal de deux cordes.* • Billes de moins de 9 cm (3,5 po) au fin bout sous écorce ne sont pas payées. • Billes de moins de 99 po de longueur sont payées à 90 % des prix. • Pruche et mélèze, prendre entente avant la coupe. 		
Sapin et épinettes	12 pi et 16 pi	11 po et + 400 \$/Mpmp
	12 pi et 16 pi	5 à 10 po 320 \$/Mpmp
	8, 10 et 14 pi	5 po et + 320 \$/Mpmp
	10 pi 5 po	6 po et + 330 \$/Corde 10 pi
	10 pi 5 po	5 po et + 310 \$/Corde 10 pi
	10 pi 5 po	4 po et + 275 \$/Corde 10 pi
	8 pi 4 po	6 po et + 255 \$/Corde 8 pi
	8 pi 4 po	5 po et + 245 \$/Corde 8 pi
	8 pi 4 po	4 po et + 225 \$/Corde 8 pi
SCIERIE WELSH & FILS INC. Saint-Alban, Portneuf Conrad Welsh: (418) 268-3833		
Sapin et épinettes	8 et 12 pi	6 po et + 300 \$/Mpmp
Pin blanc	No 1: 12 et 16 pi (billes de pied)	14 po et + 500 \$/Mpmp
	No 2: 12 et 16 pi (billes)	10 po et + 400 \$/Mpmp
	No 3: 8, 10, 12 et 16 pi (billes)	8 po et + 300 \$/Mpmp
Pins très nouveaux	8, 10, 12 et 16 pi	8 po et + 200 \$/Mpmp
Mélèze et pruche	8, 12 et 16 pi	10 po et + 250 \$/Mpmp
	8, 12 et 16 pi	7, 8, 9 po 175 \$/Mpmp
Cèdre	8 à 12 pi	6 po et + 200 \$/Mpmp
ÉLOI MOISAN INC. Saint-Gilbert, Portneuf François ou Olivier: (418) 268-3232, 1 888 968-3232		
<ul style="list-style-type: none"> • Prix en vigueur à partir du 1^{er} juillet. • Surlongueur obligatoire de 6 po. Longueur paire seulement. • Pin blanc et pin rouge, arrêt des achats jusqu'au mois d'octobre. 		
Sapin et épinettes	12 pi et +	8 po et + 360 \$/Mpmp
	10 pi et +	5 à 7 po 250 \$/Mpmp
	8 pi et +	6 à 7 po 175 \$/Mpmp
Pruche	16 pi	10 po et + 365 \$/Mpmp
	10 à 14 pi	10 po et + 275 \$/Mpmp
	8 pi et +	8 et 9 po 215 \$/Mpmp
Pin gris	12, 14 et 16 pi	8 po et + 370 \$/Mpmp
	10 à 16 pi	6 à 7 po 280 \$/Mpmp
Mélèze	16 pi	8 po et + 390 \$/Mpmp
	12 et 14 pi	8 po et + 330 \$/Mpmp
	10 pi et +	6 po et + 250 \$/Mpmp
	8 pi	7 po et + 200 \$/Mpmp
Cèdre	10 à 16 pi	10 po et + 300 \$/Mpmp
	8 pi et +	8 et 9 po 200 \$/Mpmp
SCIERIE DION ET FILS INC. Saint-Raymond, Portneuf Éric Deslauriers: (418) 337-2265; Cell.: (418) 573-1834		
Sapin, épinettes et pin gris	12 et 16 pi	12 po et + 420 \$/Mpmp
	12 et 16 pi	10 à 11 po 395 \$/Mpmp
	12 et 16 pi	7 à 9 po 360 \$/Mpmp
	12 et 16 pi	5 à 6 po 320 \$/Mpmp
Sapin, épinettes	En longueur	Diamètre minimum à la souche de 8 po 60 \$/Tonne métrique verte*
* Bois sain, sans coloration, ni carie.		

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
ADÉLARD GOYETTE & FILS LTÉE , Rivière-à-Pierre, Portneuf Daniel Tremblay (418) 323-2171, poste 210 Arrêt temporaire des achats: du 31 mars au 01 octobre 2018		
<ul style="list-style-type: none"> • Récolte entre septembre et mars. Contactez l'acheteur avant de produire. • Surlongueur de 6 po minimum sur toutes les billes. • Carie: 20% du diamètre maximum. • Noeud sain (noeud noir max. 1,5 po - noeud rouge max. 3 po). • Billes droites seulement. • Billes ayant moins de 8 po au fin bout, mortes, fourchues et/ou courbe excessive seront refusées. 		
		<u>\$/Mpmp (TableRoy)</u>
Pin blanc	Sélect A	14 et 16 pi (billes de pied) 12 po et +/4FC 490 \$/Mpmp
	AA	12 pi (billes de pied) 12 po et +/4FC 465 \$/Mpmp
	B	12 à 16 pi (billes de pied) 8 à 11 po/4FC 420 \$/Mpmp
	C	12 pi à 16 pi (Sciage noeuds rouge) 12 po et +/2FC 375 \$/Mpmp
	D	10 et 12 (Sciage noeuds rouge) 8 à 11 po/2FC 320 \$/Mpmp
	Palette	10 et 12 (5% max. nouveaux) 8 po et + 240 \$/Mpmp
LU. SCIE MOBILE Saint-Émile, Québec Ludovic Lorrin: (418) 841-1621		
<ul style="list-style-type: none"> • Billes saines et droites seulement. 		
Cèdre	12 pi 4 po	6 po et + 500 \$/Mpmp
	10 pi 4 po	6 po et + 450 \$/Corde 10 pi
	8 pi 4 po	6 po et + 300 \$/Corde 8 pi
Mélèze	12 pi 4 po	7 po et + 250 \$/Mpmp
SPÉCIBOIS INC. Château-Richer, Montmorency Bureau: (418) 824-3647 Claude Cauchon: Cell.: (418) 931-3289 Arrêt des achats pour une période indéterminée		
SCIERIE BLOUIN INC. Saint-Jean Île d'Orléans, Montmorency Rémi Blouin: (418) 829-3483		
		<u>Prix usine</u>
Pin blanc	12 et 16 pi	14 po et +/4FC 675 \$/Mpmp
	8 et 12 pi	8 po et + 500 \$/Mpmp
Pruche	16 pi	10 po et + 330 \$/Mpmp
	12 pi	8 po et + 290 \$/Mpmp
	8 et 10 pi	8 po et + 230 \$/Mpmp
GRUPE LABEL (SAINT-HILARION) Saint-Hilarion, Charlevoix Mario Harvey: (418) 457-3011, poste 33503; (418) 633-0374		
<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt des achats de pin gris en 10 pi. • Essences livrées séparément. • Aucune réception de sapin ou de pin gris dont le diamètre moyen est inférieur à 6 po. 		
Épinettes	10 pi 4 po	4 po et + 310 \$/Corde 10 pi (1) (3) 34,25 \$/mca (5)
	10 pi 4 po	4 à 7 po 290 \$/Corde 10 pi (2) 32,04 \$/mca (5)
Sapin	10 pi 4 po	4 po et + 300 \$/Corde 10 pi (1) (3) (4) 33,15 \$/mca (5)
	10 pi 4 po	4 à 7 po 280 \$/Corde 10 pi (1) (3) 30,94 \$/mca (5)
Pin gris	8 pi 4 po	4 à 12 po 225 \$/Corde 8 pi 31,03 \$/mca (5)
Sapin et épinettes	16 pi 4 po	6 po et + 66,50 \$/m ³ solide net
	12 pi 4 po	6 po et + 64 \$/m ³ solide net
(1) Tous les billots de l'arbre devront être livrés.		
(2) Petits billots seulement peuvent être livrés.		
(3) Diamètre moyen obligatoire de 6 pouces et plus.		
(4) Dans l'éclaircie de plantation, le diamètre moyen du bois livré doit atteindre 6 pouces sinon, il peut être refusé.		
(5) mca: mètre cube apparent.		
CÈDRÉCO Saint-Aimé-des-Lacs, Charlevoix Simon Lavoie, scierie (418) 439-5798		
<ul style="list-style-type: none"> • Arbre en entier. Billes droites et saines. • Possibilité de voyage de retour. 		
Cèdre	Qualité AA	8 pi 4 po 5 po et + 350 \$/Corde 8 pi
Pin Blanc		8 pi 4 po 6 po et + 300 \$/Corde 8 pi
SCIERIE FRASER INC. Rivière-Malbaie, Charlevoix André Dufour: (418) 665-3481		
		<u>Prix au chemin</u>
Sapin, épinettes et pin gris	8 pi 4 po	5 po et + 220 \$/Mpmp
	10, 12 et 16 pi 6 po	5 po et + 51 \$/m ³ solide
Mélèze	12 et 16 pi 6 po	7 po et + 185 \$/Mpmp
Pin blanc et pin rouge	12 et 16 pi 6 po	6 po et + 350 \$/Mpmp
	8 et 10 pi 6 po	6 po et + 250 \$/Mpmp
Cèdre	12 pi 6 po	6 po et + 325 \$/Mpmp
	8 pi 6 po	6 po et + 325 \$/Mpmp
BOISACO INC. Sacré-Coeur, Côte-Nord Bruno Bouchard: (418) 236-4633, poste 2240		
<ul style="list-style-type: none"> • Pin gris maximum de 10% du volume total livré. 		
Sapin, épinettes et pin gris	12 pi 6 po (381 cm)	12 cm et + (DFB) au fin bout 62 \$/m ³ solide net
	16 pi 6 po (503 cm)	12 cm et + (DFB) au fin bout 62 \$/m ³ solide net
	9 pi 5 po (287 cm) Max. 35% Vol. livré	9 cm et + (DFB) au fin bout 52 \$/m ³ solide net
	9 pi 5 po (287 cm) Excédant de 35%	9 cm et + (DFB) au fin bout 47 \$/m ³ solide net

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
PRODUITS FORESTIERS RÉSOLO Pointe aux Outardes, Côte-Nord Richard Pineault : (418) 589-9229, poste 2285; richardpineault@resolutefp.com		
<ul style="list-style-type: none"> Prendre entente avec l'acheteur avant de débiter la coupe. Billes ne doivent pas provenir de sources controversées. Refus des chargements non conformes. Bois frais seulement. Aucun arbre mort ou brûlé et aucun arbre de champs. Billes droites, exemptes de fourche. Aucune branches, courbes ou caries > 25%. Diamètre maximum de 46 cm. Épinière doit être séparée du sapin. 		
SCIAGE		Prix selon m ³ net
Sapin et épinettes	5,04 mètre 10 cm	50,38 \$/m ³ net
RIVE-SUD		
SCIERIE COJOVI S.E.N.C. Saint-Célestin, Nicolet Roger Toupin : (819) 229-1216		
<ul style="list-style-type: none"> Billes exemptes de terre. Autochargeur requis. 		
Pruche et mélèze	16 pi 4 po 8 po et + 14 pi 4 po 8 po et + 10 pi 4 po et 12 pi 4 po 6 po et + 8 pi 4 po 6 po et +	300 \$/Mmpm 285 \$/Mmpm 275 \$/Mmpm 240 \$/Mmpm
LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC. East Angus, Estrie Robert Lapointe : (819) 832-2746, poste 23		
		Prix au chemin 101 km et +
Pruche et mélèze	92 po 6 à 20 po	155 \$/Corde 92 po
SCIERIE TECH INC. (DIVISION RENÉ BERNARD INC.) Lac-Drolet, Estrie Marco Fillion : Cell. : (819) 446-7074		
<ul style="list-style-type: none"> Roulure et bois taché non accepté. Pas de trous de vers. 		
		Table internationale 1/4 po
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 5 po et + 12 pi 6 po 5 po et +	460 \$/Mmpm 435 \$/Mmpm
Pin blanc Sciage	12, 14 et 16 pi 6 po 10 po et +	420 \$/Mmpm
Pin blanc Palette	10, 12, 14 et 16 pi 6 po 8 po	320 \$/Mmpm
Pin rouge Sciage*	12 pi 6 po et 16 pi 6 po 8 po et +	350 \$/Mmpm
* Minimum de 6 po pour être mesuré et payé.		
BLANCHETTE ET BLANCHETTE Saint-Gérard, Estrie Renaud Bergeron : (819) 877-2622, poste 4		
<ul style="list-style-type: none"> Diamètre minimum de 4 po et maximum de 10 po. Le chargement qui n'a pas un diamètre moyen de 5 po sera refusé. 		
Sapin et épinettes	AAA 8 pi 4 po Diam. moy + de 6 po AA 8 pi 4 po Diam. moy + de 5,5 po A 8 pi 4 po Diam. moy + de 5 po	265 \$/Corde 8 pi 255 \$/Corde 8 pi 220 \$/Corde 8 pi
SCIERIE LAPOINTE & ROY LTÉE Courcelles, Estrie Léopold Lapointe : (418) 483-5777		
<ul style="list-style-type: none"> Diamètre minimum de 4 po et maximum de 12 po. Longueur maximale acceptée 10 pi 8 po. Préférence pour 9 pieds. Bois croche, trop petit ou d'essences autres refusés. Aucun achat d'épinière de Norvège, de mélèze, ni de pin rouge. 		
Sapin et épinettes	10 pi 4 po 6 à 12 po 10 pi 4 po 5 à 10 po 10 pi 4 po 4 à 10 po 9 pi 4 po 5 à 10 po 9 pi 4 po 4 à 10 po 8 pi 4 po 5 à 10 po 8 pi 4 po 4 à 10 po 8 pi 4 po 4 à 6 po	370 \$/Corde 10 pi 340 \$/Corde 10 pi 330 \$/Corde 10 pi 310 \$/Corde 9 pi 300 \$/Corde 9 pi 265 \$/Corde 8 pi 255 \$/Corde 8 pi 225 \$/Corde 8 pi
SCIERIE M. S. BILODEAU , Courcelles, Estrie Martin Bilodeau : (418) 483-5676		
<ul style="list-style-type: none"> Surlongueur de 4 po pour le 6 et 8 pieds et 6 po pour le 10 et 12 pieds. Courbure maximum de 1 pouce. Aucune pourriture, ni fourche rasée. 		
Cèdre	10 et 12 pi AA 6 po et plus A 4 à 6 po 8 pieds AA 5 po et + A 3 po et + 6 pieds AA 5 po et + A 4,5 po et -	440\$/Mmpm 325\$/Mmpm 320\$/Corde 8 pi 250\$/Corde 8 pi 185\$/Corde 6 pi 135\$/Corde 6 pi
SCIERIE LAUZÉ INC. Saint-Édouard, Lotbinière Donald Lauzé : (418) 796-2346		
		Prix au chemin Prix usine
Sapin et épinettes	16 pi 6 po et + 14 pi 6 po et + 12 pi 5 po et + 8 pi 5 po et +	260 \$/Mmpm 305 \$/Mmpm 250 \$/Mmpm 295 \$/Mmpm 240 \$/Mmpm 285 \$/Mmpm 140 \$/Corde 8 pi 185 \$/Corde 8 pi
Mélèze et pruche	16 pi 4 po 8 po et + 12 et 14 pi 4 po 7 po et + 8 pi 4 po 6 po et +	225 \$/Mmpm 225 \$/Mmpm 190 \$/Corde 8 pi
SCIERIE DU CANTON S.E.N.C. Kinnear's Mills, Mégantic Rosaire Nadeau & fils inc. propriétaire : Régis et Jean-Claude Nadeau : (418) 424-3260; Cell. : (418) 335-1660		
Cèdre	10, 12, 14 et 16 pi 6 po et + 8 pi 9 po et + (Bille saine) 8 pi 5 po et +	300 à 550 \$/Mmpm 450 \$/Mmpm 200 à 300 \$/Corde 8 pi
BARDEAUX & CÈDRES ST-HONORÉ INC. Saint-Honoré, Beauce Jean et Rock Carrier : (418) 485-6716		
<ul style="list-style-type: none"> Billot coupé droit, qualité sciage, sans encoche, pas de bois de champs. Épinière de Norvège acceptée. 		
Épinières	Diam. min. 8 pi 6 po 4,5 po et +	240 \$/Corde 8 pi
CARRIER ET BÉGIN INC. Saint-Honoré, Beauce-Sud Marco Lessard : (418) 485-6884; Cell. : (418) 313-6477		
<ul style="list-style-type: none"> Minimum 50% du chargement de 12 à 16 pieds. Arrêt des achats d'épinière de Norvège. Arrêt des achats de pin rouge. Réception de bois du lundi au jeudi de 6 h à 16 h, aucune réception les vendredis. Billots de qualité, aucun bois de champs accepté. 		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 6 po et + 12 pi 6 po et 14 pi 6 po 6 po et + 10 pi 6 po 6 po et + 8 pi 6 po 6 po et + 8 pi 6 po 5 po et +	480 \$/Mmpm 440 \$/Mmpm 375 \$/Corde 10 pi 285 \$/Corde 8 pi 275 \$/Corde 8 pi

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
MOBILIER RUSTIQUE (BEAUCE) INC. Saint-Martin, Beauce (418) 382-5987: Sylvie Poulin, poste 101; Serge-Paul Quirion, poste 118; www.mobilierrustique.com		
<ul style="list-style-type: none"> Communiquez avec l'acheteur avant de produire. Réception de bois : du lundi au jeudi, de 6h30 à 16h30. Aucune réception de bois le vendredi. Bois mêlé de 6 et 8 pi pas accepté. Bois démêlé selon les diamètres. Bois droit et sain. Bois coupé depuis plus d'un an, pourri, croche ou avec marque profonde de scie refusé. Enlevez complètement les fourches (Couper en haut et en bas de la fourche). Qualité AA: Aucune pourriture, aucune fourche et une courbure maximale de 1 pouce. Qualité A: Aucune fourche, une courbure maximale de 2 pouces et moins de 1 pouce de pourriture. Pour les 8 po et -: Aucune pourriture. Pour les 8 po et +: Un maximum de 1 pouce de pourriture au centre. Bois piqué par rouleaux de machines multifonctionnelles à vérifier avec le moulin. 		
Cèdre		
Méthode de coupe et d'empilement du cèdre (Bois droit et sain):		
10 et 12 pi (Longueur)	3,5 po et +	
8 pi (Longueur)	3 à 5 po	
8 pi (Longueur)	5 po et +	- 5 empilements différents obligatoires
6 pi (Longueur)	3 à 5 po	
6 pi (Longueur)	5 po et +	
10 et 12 pi 6 po	6 po et +	430 \$/Mmpm (Qualité AA)
10 et 12 pi 6 po	6 po et +	325 \$/Mmpm (Qualité A)
12 pi 6 po	3,5 po à 5,75 po	3,10 à 5,65 \$/Pièce (Qualité AA)
12 pi 6 po	3,5 po à 5,75 po	1,75 à 3,25 \$/Pièce (Qualité A)
10 pi 6 po	3,5 po à 5,75 po	2,50 à 4,50 \$/Pièce (Qualité AA)
10 pi 6 po	3,5 po à 5,75 po	1,40 à 2,60 \$/Pièce (Qualité A)
8 pi 6 po à la corde	5 po et +	315 \$/Corde 8 pi (Qualité AA)
8 pi 6 po à la corde	3 à 5 po	170 \$/Corde 8 pi (Qualité AA)
6 pi 6 po à la corde	5 po et +	185 \$/Corde 6 pi (Qualité AA)
6 pi 6 po à la corde	3 à 5 po	135 \$/Corde 6 pi (Qualité AA)
CLERMOND HAMEL LTÉE Saint-Éphrem, Beauce Marco Guay : Cell. : (418) 222-2347		
<ul style="list-style-type: none"> Achat de 8 et 10 avec entente au préalable. Aucun achat d'épinière de champs et de pin gris. 		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 8 po et + 16 pi 6 po 5 à 7 po 12 pi 6 po 8 po et + 12 pi 6 po 6 et 7 po 10 pi 4 po 9 po et + 12 pi 6 po 6 1/2 po et + 12 pi 6 po 5 1/2 po et + 12 pi 6 po 4 1/2 po et +	480 \$/Mmpm 465 \$/Mmpm 460 \$/Mmpm 440 \$/Mmpm 375 \$/Mmpm 425 \$/Corde 12 pi 410 \$/Corde 12 pi 390 \$/Corde 12 pi
LES INDUSTRIES PICARD & POULIN INC. Saints-Anges, Beauce Éric Drouin : (418) 253-5456		
		Prix au chemin
<ul style="list-style-type: none"> Prix pour un minimum d'un demi chargement, sinon prix à la baisse. Aucune bille en bas de 5 po acceptée. 		
Sapin et épinettes	16 pi 8 po et + 12 pi 6 po et + 12 pi 5 po et - 8 pi 5 po et +	340 \$/Mmpm 330 \$/Mmpm 260 \$/Mmpm 210 \$/Corde 8 pi
SCIERIE ALEXANDRE LEMAY & FILS INC. Sainte-Marie, Beauce Stéphane Lemay (418) 387-5670		
<ul style="list-style-type: none"> Possibilité de livrer du pin gris avec entente au préalable. Aucun achat d'épinière de Norvège. Chargements dont le diamètre moyen inférieur à 5 po refusés. Diamètre maximum de 14 pouces. Aucun bois de champs. Surlongueur de 4 pouces demandée. Aucune réception de billots le vendredi après 12 h. 		
Sapin et épinettes	Qualité Diamètre Billes de 8 pieds Billes de 9 pieds AAA+ 6 po et + 280 \$/corde 8 pi 320 \$/corde 9 pi AAA 5 po et + 270 \$/corde 8 pi 310 \$/corde 9 pi AA 4 po et + 250 \$/corde 8 pi 285 \$/corde 9 pi A 4 à 6 po 215 \$/corde 8 pi 245 \$/corde 9 pi	
SCIERIE FORTIN INC. Saint-Isidore, Beauce Gaétan Fortin : (418) 882-5663		
<ul style="list-style-type: none"> Cèdre: droit et sain. Tiges de diamètre inférieur refusées 		
		\$/Mmpm (TableRoy)
Pin blanc	12 et 16 pi 14 po et +/4FC (Bille de pied) 8 et 12 pi 12 po et + 8 pi 8 po et + (Palette)	550 \$/Mmpm 400 \$/Mmpm 250 \$/Mmpm
Cèdre	12 pi 6 po 6 po et + 10 pi 5 po 6 po et + 8 pi 4 po 6 po et +	500 \$/Mmpm 450 \$/Mmpm 300 \$/Mmpm
LES PRODUITS FORESTIERS D.G. LTÉE Sainte-Aurèle, Beauce Denis Bélanger : (418) 564-1192		
<ul style="list-style-type: none"> Prix payé à la condition d'avoir 50% et + de billes de 16 pieds. Séparez les essences par arrimes sur le camion. 6 po de surlongueur pour tous billots de sciage. 		
Pin blanc	N°1(1) 14 et 16 pi 12 po et + bille de pied/3FC N°2(1) 12, 14 et 16 pi 10 po et + N°3 et 4(2) 10, 12 14 et 16 pi 8 po et +	420 \$/Mmpm 420 \$/Mmpm 320 \$/Mmpm
Sapin et Épinettes	16 pi 6 po 6 po et + 12 pi 6 po 6 po et + 10 pi 5 po 4,5 po et +	430 \$/Mmpm 405 \$/Mmpm 330 \$/Mmpm
Épinières	Pleine-longueur 8 po et + à la souche(3)	72 \$/Tonne impériale verte
Sapin	Pleine-longueur 10 po et + à la souche(3)	68 \$/Tonne impériale verte
(1) Grade 1 et 2: Noeud noir maximum 1 po, noeud rouge maximum 2 po 1/2. (2) Grade 3 et 4: Tous les billots avec des noeuds de 3 et 4 po distancé de 3 pi à 5 pi. (3) Diamètre minimum au fin bout 4 po		
RENÉ BERNARD INC. Saint-Zacharie, Beauce Marco Fillion : Cell. : (819) 446-7074		
<ul style="list-style-type: none"> Roulure et bois taché non accepté. Pas de trous de vers. 		
		Table internationale
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 5 po et + 12 pi 6 po 5 po et +	460 \$/Mmpm 435 \$/Mmpm
Épinière de Norvège	16 pi 6 po 6 po et + 12 et 14 pi 6 po 6 po et +	435 \$/Mmpm 420 \$/Mmpm
Pin blanc Sciage	12, 14 et 16 pi 6 po 10 po et +	420 \$/Mmpm
Pin blanc Palette	10, 12, 14 et 16 pi 6 po 8 po	320 \$/Mmpm
Pin rouge Sciage*	12 pi 6 po et 16 pi 6 po 8 po et +	350 \$/Mmpm
* Minimum de 6 po pour être mesuré et payé.		

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
LE SPÉCIALISTE DU BARDEAU DE CÈDRE INC. Saint-Prospère, Beauce Marco Bélanger : (418) 594-6201		
• Billots surlongueur de (6 pouces) et pas plus du tiers du volume en carie.		
Cèdre (thuya)	8 pi 12 et 16 pi En longueur	8 po (20 cm) et + au fin bout 8 po (20 cm) et + au fin bout 6 po (18 cm) et + au fin bout et 12 po (30 cm) et + à la souche
		270 \$/Corde 8 pi 320 \$/Mmp 70 \$/Tonne impériale verte
BOIS DAAQUAM INC. Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny Léandre Rouleau : (418) 244-3608, poste 236; cell. : (418) 625-0594		
• Communiquez avec l'acheteur avant de produire et livrer du 8, 9, et 10 pieds.		
• Aucun achat d'épinette de Norvège.		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 et 14 pi 6 po 10 pi 6 po 9 pi 6 po 8 pi 4 po	5 po et + 5 po et + 4 po et + 4 po et + 4 po et +
		485 \$/Mmp 465 \$/Mmp 325 \$/Corde 10 pi 295 \$/Corde 9 pi 240 \$/Corde 8 pi
Épinette	En longueur (1)	4 po et + au fin bout
Sapin	En longueur	4 po et + au fin bout
		84 \$/Tonne imp. verte 74 \$/Tonne imp. verte
(1) Diamètres 7, 8, 9 po, aucune carie. 10 po et +, tolérance de 1/3 de carie.		
BARDOBECC INC. Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny Martin-Paul Blais-Gauvin : (418) 244-3612		
• Billes non fourchues, ni de bois de champs comportant des nœuds excessifs.		
Cèdre	8 pi 6 po En longueur	8 po et + sain 12 po et + à la souche
		270 \$/Corde de 8 pi. 70 \$/Tonne impériale verte
MATÉRIAUX BLANCHET INC. Saint-Pamphile, L'Islet Caroline Dubé et Dave Chouinard : (418) 356-3344		
• Aucun achat d'épinette de Norvège.		
• Arrêt des achats de sapin et épinettes de 8 pieds.		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 et 14 pi 6 po 10 pi 4 po 9 pi 4 po	5 po et + 5 po et + 4 po et + 4 po et +
		485 \$/Mmp 465 \$/Mmp 325 \$/Corde 10 pi 295 \$/Corde 9 pi
Épinettes + de 75%	En longueur	4 po et + au fin bout
Sapin et épinettes*	En longueur	4 po et + au fin bout
		85 \$/Tonne imp. verte 76 \$/Tonne imp. verte
* Si - de 75% en épinettes		
INDUSTRIES MAIBEC Saint-Pamphile, L'Islet Raymond Laverdière : Cell. : (418) 356-4260		
• Bois en longueur: tiges doivent contenir au moins une bille de 12 pi 4 po et avoir un diamètre au fin bout de 4 po; pour les diamètres inférieurs à 4 pouces, prendre entente avec l'acheteur.		
Sapin et épinettes	16 pi 12 pi 9 pi	6 po et + 6 po et + 4 po et +
		485 \$/Mmp 465 \$/Mmp 295 \$/Corde 9 pi
Épinettes	En longueur	4 po et + au fin bout
Sapin	En longueur	4 po et + au fin bout
		85 \$/Tonne imp. verte 76 \$/Tonne imp. verte
Cèdre	10 à 16 pi 8 pi 8 po En longueur	9 po et + 9 po et + 5 po et + au fin bout et 12 po et + à la souche
		325 \$/Mmp 275 \$/Corde 8 pi 75 \$/Tonne imp. verte
BOIS CARGAULT INC. Saint-Pamphile, L'Islet Ghislain Bélanger ou Julie Paré : (418) 356-5099		
• Billes saines, droites et nœuds bien rasés.		
Mélèze & épinette de Norvège	8 pi 4 po	6,5 po et +
		185 \$/Corde 8 pi
BOIS DE SCIAGE LAFONTAINE INC. Sainte-Perpétue, L'Islet Robin Pelletier : Bur. : (418) 356-6573		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po 10 pi 4 po 9 pi 4 po	5 po et + 5 po et + 4 po et + 4 po et +
		480 \$/Mmp 460 \$/Mmp 325 \$/Corde 10 pi 295 \$/Corde 9 pi

Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
RIVE-NORD		
MASKI INC. Louiseville, Mauricie Normand Yelle : (819) 228-8461, poste 202; Cell. : (819) 609-3020		
• Billes fraîches, aucun érable entaillé, aucune bille chauffée.		
• Bouleau blanc : aucune trace de vers acceptée.		
• Longueur de 8 à 12 pi avec surlongueur de 4 po.		
• Diamètre minimum de 9 po, maximum de 32 po.		
Prix usine \$/Mmp règle internationale		
DÉROULAGE	CLAIR PRIME SÉLECT	SCIAGE #1 #2 #3
	16 po + /4FC(1) 14 po + /4FC(2) 12 po + /4FC(1)	11 po/4FC 10 po +/2FC 9 po +/2FC
	16 po +/3FC 13 po +/3FC	12 po/3FC 10 po +/1FC
Érable à sucre (1)	800 \$	725 \$ 650 \$
Merisier	850 \$	750 \$ 650 \$
Chêne rouge	825 \$	775 \$ 725 \$
Érable rouge (plaine)	700 \$	625 \$ 550 \$
		500 \$ 450 \$ 400 \$
(1) DÉROULAGE : Maximum 1/3 de cœur.		
SCIAGE #1 et #2 : Maximum 40 % de cœur; SCIAGE #3 : Maximum 50 % de cœur.		
(2) Bille de pied seulement.		
LA COMPAGNIE COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE Usines de Shawinigan Marc Berthiaume : (819) 852-6224		
• Billes fraîches, arbres sains.		
• Longueur des billes : 9 pi 6 po (faible pourcentage de 8 pi 6 po)		
• Spécifications détaillées sont disponibles sur le site Web et sur demande.		
Prix au chemin - \$/Mmp table internationale ou Roy		
	P	N° 1 N° 2 N° 3
Bouleau jaune et blanc et érable à sucre	1 100 \$	925 \$ 725 \$ 600 \$
BOISERIES SAVCO INC. Saint-Adelphe, Mauricie Philippe Meunier : (418) 322-6632, poste 207; cell. : (418) 365-0731		
• Aucune pourriture, roulure et fente.		
• Coude accepté au centre de la bille.		
Merisier, bouleau blanc	8 pi 6 po	6 à 14 po
Érable, frêne, plaine et hêtre	8 pi 6 po	6 à 14 po
		63 \$/Tonne métrique verte 56 \$/Tonne métrique verte

Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)				
SCIERIE WELSH & FILS INC. Saint-Alban, Portneuf Conrad Welsh : (418) 268-3833						
Merisier et érable (sciage)	8 et 12 pi 8 et 12 pi 8 et 12 pi	11 po et +/4FC 10 po et +/3FC 10 po et +/2FC				
		600 \$/Mmp 425 \$/Mmp 325 \$/Mmp				
Bois franc (palette)	8 et 12 pi	7 po et +				
		225 \$/Mmp				
Tremble (1) (sciage&déroulage)	8 à 12 pi	10 po et +				
Tremble (palette)	8 à 12 pi	7 po et +				
		275 \$/Mmp 150 \$/Mmp				
(1) Le prix du tremble de qualité supérieure sera majoré.						
ÉLOI MOISAN INC. Saint-Gilbert, Portneuf. François ou Olivier : (418) 268-3232, 1 888 968-3232						
• Surlongueur de 6 po. Bois le plus long possible lorsque la tige est droite.						
Tremble	12 à 16 pi 8 à 10 pi	9 po et + 9 po et +				
		280 \$/Mmp 250 \$/Mmp				
SCIERIE DION & FILS INC. Saint-Raymond, Portneuf Éric Deslauriers : (418) 337-2265; Cell. : (418) 573-1834						
SCIAGE (Surlongueur de 4 à 6 pouces minimum)		Merisier Érable à sucre(1)				
Merisier et érable à sucre	8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi	14 po et +/3FC+ 12 et 13 po/3FC+ 10 et 11 po et +/2FC+ 8 et 9 po et +/2FC+				
		800 \$/Mmp 625 \$/Mmp 475 \$/Mmp 350 \$/Mmp				
Bouleau blanc	8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi	12 po et +/3FC+ 10 et 11 po et +/2FC+ 8 et 9 po/2FC+				
		550 \$/Mmp 400 \$/Mmp 300 \$/Mmp				
		Érable rouge Hêtre, frêne et tilleul				
Érable rouge (plaine), frêne, hêtre et tilleul	8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi	12 po et +/3FC 10 et 11 po et +/2FC+ 8 et 9 po/2FC+				
		250 \$/Mmp 200 \$/Mmp 175 \$/Mmp				
		225 \$/Mmp 175 \$/Mmp 150 \$/Mmp				
(1) Jusqu'à 33% de cœur. Si plus de 33%, déclassé d'un grade. Si plus de 50% de cœur, déclassé de 2 grades.						
SCIERIE BLOUIN INC. Saint-Jean Île-d'Orléans, Montmorency Rémi Blouin : (418) 829-3483						
• Bois droit seulement.						
		Prix usine				
Merisier et érable à sucre	8 à 12 pi 8 à 12 pi 8 à 12 pi	14 po et + 11 à 13 po 8 à 10 po				
		575 \$/Mmp 485 \$/Mmp 350 \$/Mmp				
Frêne	8 à 12 pi 8 à 12 pi	13 po et + 8 à 10 po				
		550 \$/Mmp 375 \$/Mmp				
Bouleau et plaine	8 à 12 pi	9 po et +				
Hêtre	8 à 12 pi 8 à 12 pi	13 po et + 9 à 12 po				
		425 \$/Mmp 375 \$/Mmp 300 \$/Mmp				
Autres bois franc	8 pi 4 po	8 po et +				
Tremble	8 pi 4 po	8 po et +				
		225 \$/Corde 8 pi 250 \$/Corde 8 pi				
SCIERIE FRASER INC. Rivière-Malbaie, Charlevoix André Dufour : (418) 665-3481						
		Prix au chemin				
Tremble	8 pi 4 po 10,12 et 16 pi 6 po	5 po et + 6 po et +				
		130 \$/Corde 8 pi 32 \$/m³ solide				
SCIERIE DION ET FILS INC. Petit Saguenay, Saguenay Éric Deslauriers : (418) 337-2265; Cell. : (418) 573-1834						
• 1 ^{er} billot (bille de pied) de 8 pi et 2 ^e billot de 10 pi.						
• Courbure : flèche ou 2 po maximum.						
• Carie : maximum 10% du diamètre, un seul bout						
		Prix usine				
Tremble	8 et 10 pi	9 po et +				
		43 \$/m³ solide net				
BERSACO INC. Les Bergeronnes, Côte-Nord Luc Gauthier (418) 232-1100 poste 223						
• Contactez l'acheteur préalablement afin de prendre entente pour la qualité et le transport.						
• Longueur : 8 pi 4 po (Min. 8 pi 2 po et max. 8 pi 6 po.) aucun bois en longueur.						
• Diamètre : Minimum : 5,5 po, si plus petit, rejeté. Maximum : 21 po.						
• Nœuds bien rasés, aucune fourche, aucun arbre mort.						
• Carie : Si égale ou plus de 25% du diamètre, bille rejetée.						
• Courbure : 1/4 du diamètre par rapport à la flèche centrale.						
• Tremble et bouleau démantelés, aucun peuplier baumier accepté.						
		Secteur BEST (1) Autres secteurs (2)				
Bouleau blanc	5,5 po et +	36 \$/m³ solide				
Tremble	5,5 po et +	36 \$/m³ solide				
		32 \$/m³ solide 32 \$/m³ solide				
(1) Bergeronnes, Escoumins, Sacré-Cœur, Tadoussac						
(2) Prix maximal alloué, incluant le transport : 44\$/m³ solide						
RIVE-SUD						
LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC. East Angus, Estrie Robert Lapointe : (819) 832-2746, poste 23						
• Nœuds bien rasés et pas de pourriture.						
• Préférence pour le 92 po.						
		Prix au chemin 101 km et +				
Bois franc	92 po	6 à 20 po				
Tremble	92 po	6 à 20 po				
		250 \$/Corde 92 po 155 \$/Corde 92 po				
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MÉGANTIC Lac-Mégantic, Estrie DIVISION DE MASONITE Jean Rosa : cell. : (819) 583-8491						
• Billes fraîches. Grains frisés, spiralés et les traces de vers refusés.						
DÉROULAGE						
Bouleau jaune (merisier) et blanc : 8 pi 6 po ou 9 pi 4 po						
Érable à sucre min. 8 pi 9 po ou 9 pi 4 po et 40 % cœur max.						
	Diamètre	Défauts de surface Défauts de Bout Courbure maximale Bouleau jaune (merisier) et blanc Érable à sucre				
AA	16 po	Aucun	Aucun	1 po max.	1 700 \$/Mmp	1 200 \$/Mmp
AD	14 po	4FC	Aucun	1 po max.	1 400 \$/Mmp	775 \$/Mmp
		16 po et +/3FC				
D1	12 po	12 et 13 po/4FC 14 et +/3FC	2 po centré 4 po centré	1 po max. 2 po max.	1 000 \$/Mmp	675 \$/Mmp
D2	11 po	4FC 12 et 13 po/3FC 14 po/2FC	Aucun 2 po centré 4 po centré	1 po max. 1 po max. 2 po max.	750 \$/Mmp	550 \$/Mmp
D3	10 po	4FC 11 po/3FC 14 po/2FC	2 po centré Aucune 4 po centré	Aucune 1 po max.	600 \$/Mmp	

Les marchés des feuillus durs et du tremble

Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)					
LES PLANCHERS MERCIER (DRUMMONDVILLE) INC. , Drummondville, Centre-du-Québec Jean-François Caron : (418) 774-6530; cell. (819) 472-0441							
<ul style="list-style-type: none"> Longueur 8 pi 6 po et plus. Longueurs paires et impaires acceptées. Diamètre de 8 à 30 pouces. Aucune restriction de cœur grade #3 et #5. Érable et plaine cœur sain, pas de cœur foncé ou chocolat ou étoilé. Billots frais, droits, aucune pourriture, fente et rouleur. Aucun minéral ou trace de vers dans le bouleau blanc. Billots non conformes payés 150 \$/Mmp. 							
<u>\$/Mmp - Table internationale 1/4 po</u>							
SCIAGE	PRIME	SELECT	N° 1	N° 2	N° 3	N° 5	
	16 po 3FC	14 po 3FC	12 po 3FC	10 po 2FC	8 à 10 po/0FC	11 po et+/0FC	
Chêne rouge	—	—	—	600 \$	450 \$	500 \$	
Érable à sucre (1/2 cœur)	—	—	—	550 \$	425 \$	475 \$	
Bouleau jaune	—	—	—	500 \$	400 \$	450 \$	
Noyer noir	—	—	—	1 000 \$	650 \$	750 \$	
Frêne blanc	—	—	—	500 \$	400 \$	450 \$	
Érable rouge	—	—	—	450 \$	350 \$	400 \$	
SCIERIE LAUZÉ INC. , Saint-Édouard, Lotbinière Donald Lauzé : (418) 796-2346							
<u>Prix au chemin</u>							
Tremble	8 pi	6 po et +	160 \$/Corde 8 pi				
VEXCO INC. , Bernierville, Saint-Ferdinand, Mégantic Jocelyn Champagne : (418) 428-3704, extension 221, Cell : (819) 621-9045							
<ul style="list-style-type: none"> Évitez de couper en temps de sève. Acheminez le bois le plus tôt possible après la coupe. Longueur de 8 pi 9 po, 9 pi 6 po, 10 pi 6 po et 12 pi 6 po, 10 po et + (8 et 9 po, maximum 15 %). Préférence de longueur : en premier 9 pi 6 po - 10 pi 6 po; en second 8 pi 6 po - 12 pi 6 po. Érable, partie non entaillée seulement. Érable et érable rouge plus de 1/2 cœur baisse d'une face claire. Diamètre maximum de 30 po au gros bout Bouleau blanc avec trace de vers = Grade 3 ou 4 							
<u>\$/Mmp - Table internationale</u>							
Essence	Super Prime	Prime	Sélect	N°1	N°2	N°5	N°4
	16 po/4FC 16 po/3 FC	14 po/4FC 14 po/3FC	12 po/4FC 12 po/3FC	10 po/4FC 10 po/3FC 14 po/2FC	10 po/2FC	12 po/0+1FC	10 & 11 po 0+1FC
SCIAGE							
Bouleau jaune	850 \$	750 \$	650 \$	550 \$	500 \$	400 \$	350 \$
Chêne rouge	1 100 \$	1 000 \$	900 \$	800 \$	700 \$	550 \$	450 \$
Érable à sucre ⁽¹⁾	800 \$	700 \$	600 \$	500 \$	450 \$	375 \$	325 \$
Bouleau blanc	650 \$	550 \$	500 \$	450 \$	400 \$	325 \$	275 \$
Érable rouge ⁽¹⁾	500 \$	450 \$	400 \$	375 \$	325 \$	300 \$	250 \$
Frêne	800 \$	700 \$	600 \$	550 \$	500 \$	450 \$	400 \$
Cerisier	800 \$	700 \$	600 \$	500 \$	400 \$	325 \$	275 \$
Noyer	400 \$	375 \$	350 \$	325 \$	300 \$	275 \$	250 \$
Hêtre, caryer, orme, tilleul	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	250 \$	225 \$
DÉROULAGE (Longueur: 8 pi 6 po, 9 pi 6 po, 10 pi 6 po)			V-1	V-2	V-3	V-4	
			14 po/4FC	12 po/4FC 14 po/3 FC	11 po/4FC 12 po/3FC	10 po/4FC 11 po/3FC	
Bouleau jaune et blanc			1 350 \$	950 \$	700 \$	550 \$	
Érable à sucre (1/3 cœur)			1 100 \$	950 \$			
Chêne rouge ⁽¹⁾ (1/2 cœur)			1 200 \$	1 100 \$			
LES BOIS POULIN INC. (Scierie Bois Franc Nord) , Saint-Jacques-de-leeds, Mégantic Jean Rosa : (819) 583-8491							
SCIAGE							
<ul style="list-style-type: none"> Longueur 8 à 12 pieds. Surlongueur 6 pouces. Bois fraîchement coupé. 							
<u>\$/Mmp - Table internationale - Prix au chemin</u>							
Essence	Prime	Sélect	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	
	14 po et +/3FC	12 po et +/3FC	10 po et +/2FC	11 po et +/0FC	10 po/0FC	8 po et +/0FC	
Érable à sucre	750 \$	650 \$	450 \$	300 \$	250 \$	125 \$	
Merisier	700 \$	575 \$	450 \$	300 \$	250 \$	125 \$	
Cerisier	825 \$	625 \$	425 \$	300 \$	250 \$	125 \$	
Frêne Blanc	600 \$	425 \$	325 \$	275 \$	225 \$	125 \$	
Bouleau blanc	650 \$	525 \$	425 \$	300 \$	250 \$	125 \$	
Érable rouge	575 \$	400 \$	325 \$	275 \$	225 \$	100 \$	
BARDEAUX & CÈDRES ST-HONORÉ INC. , Saint-Honoré, Beauce Jean et Rock Carrier : (418) 485-6716							
<ul style="list-style-type: none"> Tremble (aucun peuplier accepté). Billot fraîchement coupé, droit, qualité sciage, sans encoche. Appelez avant de produire. 							
Tremble	8 pi 6 po	5 po et +	230 \$/Corde 8 pi				
SCIERIE FORTIN INC. , Saint-Isidore, Beauce Gaétan Fortin : (418) 882-5663							
<ul style="list-style-type: none"> Merisier et érable 1/2 de cœur maximum, sinon, une face claire enlevée au classement. Surlongueur de 5 po requise. Courbe maximale de 2 po. Billes fraîches et sans carie. Préférence pour le 8 pi et 9 pi. 							
Merisier	14 po et +/4FC	12 po et +/4FC	10 po et +/3FC	10 po et +/2FC	8 po et +/1FC		
Merisier	1 100 \$	850 \$	600 \$	500 \$	200 \$		
Cerisier	1 100 \$	800 \$	600 \$	400 \$	200 \$		
Érable	1 000 \$	750 \$	550 \$	400 \$	200 \$		
Frêne	500 \$	450 \$	400 \$	300 \$	200 \$		

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)	
SCIERIE ARBOTTEK INC. , Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny Jimmy Deschênes : (418) 244-3691			
<ul style="list-style-type: none"> Maximum de 50% du volume en 8 pieds. Longueur paire et impaire entre 8 et 12 pi, toutes essences. Surlongueur de 4 à 6 po requise. Diamètre au fin bout non inférieur aux spécifications. Maximum de 1/3 du diamètre de pourriture toléré. Encoches d'abattage bien coupées. Noeuds, bosses et loupes rasés à l'affleurement du tronc, aucune fourche acceptée. Aucun corps étranger tels que acier, clou, chalumeau. Billes de pied provenant d'érablières ayant déjà été entaillées seront refusées. Bouleau blanc: 9 pi et +. Mesure au Mmp, selon la table Internationale 1/4 po. Prix et spécifications pour le déroulage sont disponibles sur PrixBois.ca 			
Sciage : Longueur 8 à 16 pieds			
Érable	N°1	14 po et +/2FC et +, 1/2 cœur ou -, 1/3 de pourriture max.	600 \$/Mmp
	N°2	10 à 13 po/2FC et +, 1/2 cœur ou -, 1/3 de pourriture max.	500 \$/Mmp
	N°3	10 po et +/2FC et +, + de 1/2 cœur	375 \$/Mmp
	N°4	9 po/2FC et +, 1/2 cœur ou -; 10 po/1FC	350 \$/Mmp
Merisier /	N°1	14 po et +/2FC et +	600 \$/Mmp
Bouleau	N°2	10 à 13 po/2FC et +	450 \$/Mmp
blanc	N°3	9 po/2FC et +; 12 po/1FC et +	385 \$/Mmp
Érable Rouge	N°1	10 po et +/3FC et +, 1/2 du diamètre cœur ou -, écorce lisse (plaine)	350 \$/Mmp
Bois franc longueur hygrade : Bouleau blanc, Bouleau jaune, Érable à sucre, Érable rouge.			
<ul style="list-style-type: none"> Diamètre minimum de 12 po au gros bout. Diamètre minimum de 9 po au fin bout. Chaque tige doit contenir au minimum une bille de 8 pi. Accepte un maximum de 10% d'éranle rouge par chargement. 			
BOIS CARGAULT INC. , Saint-Pamphile, L'Islet Ghislain Bélanger ou Julie Paré : (418) 356-5099			
<ul style="list-style-type: none"> Bouleau-merisier frais, bois décoloré mis dans la catégorie bois francs. Noeuds bien rasés, bois droit (courbure maximale de 2 pouces acceptée) et sain. Communiquez avec l'acheteur avant de produire du tremble. 			
Bouleau-merisier	8 pi 4 po	6,5 po et +	270 \$/Corde 8 pi
Bois francs	8 pi 4 po	6 po et +	270 \$/Corde 8 pi
Tremble	8 pi 4 po	6 po et +	200 \$/Corde 8 pi

Les marchés spéciaux (résineux et feuillus)

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)	
ARBEC BOIS D'OEUVRE INC. , La Tuque, Mauricie Éric Boivin : (819) 523-2765 #3229			
<ul style="list-style-type: none"> Tiges sélectionnées par l'acheteur, estimation gratuite. Surlongueur de 2 pieds. 			
	Longueur (pi)	Circonférence à 6 pi du gros bout	Diamètre au fin bout (po)
Pin gris et pin rouge	52 pi	48 po et +	9
	47 pi	44 à 47 po	9
	42 pi	41 à 43 po	8
	42 pi	39 à 40 po	8
	37 pi	35 à 38 po	7
			145 \$/poteau
			115 \$/poteau
			85 \$/poteau
			65 \$/poteau
			50 \$/poteau
LES CONSTRUCTIONS DE BOIS ROND LA CIME INC. , Stoneham, Québec François Bourboin : (418) 848-2679			
<ul style="list-style-type: none"> Achat d'arbre en longueur seulement. Martelage des tiges en forêt à la charge de l'acheteur. Diamètre minimum hauteur de poitrine (DHP): 12 po 			
Pin blanc			600 \$/Mmp
BOIS ROND CONSTRUCTION GC INC. , Sainte Catherine-de-la-Jacques-Cartier Gaétan Couture : (418) 875-0571; Cell : (418) 455-6540			
<u>Prix usine</u>			
Pin blanc	16 pi	14 po et +	425 \$/Mmp
	10 pi	14 po et +	400 \$/Mmp
	12 à 16 pi	12 po et +	375 \$/Mmp
Pin rouge	16 pi	12 po et +	375 \$/Mmp
	25 à 30 pi	12 po et +	110 \$/Billes
MAISONS PIC DORÉ , Saint-Patrice, Lotbinière André Ouellet : (418) 596-2695			
<ul style="list-style-type: none"> Achat de septembre à février. Martelage des tiges en forêt à la charge de l'acheteur. Tiges en longueur: minimum de 30 pieds avant les premières branches vertes. Diamètre à 5 pieds du gros bout: 12 à 20 pouces. Diamètre au fin bout: environ 10 pouces. 			
			<u>Prix au chemin (150 km et moins)</u>
Pin blanc			600 \$/Mmp

Vous voulez comparer facilement l'offre des acheteurs pour votre bois? Consultez le site Web

 **PrixBois.ca**

Conseil d'administration du SPFRQ

Suite aux assemblées générales annuelles, le conseil d'administration du SPFRQ a nommé ses officiers. M. Gaétan Boudreault,

administrateur du secteur de Charlevoix, a été réélu président. MM. Léo Gignac et Michel Côté ont été respectivement réélus premier et deuxième vice-présidents.

Secteurs	Administrateurs
1 - Bellechasse – Les Etchemins	M. Michel Côté, 2 ^e vice-président
2 - Rive-Sud de la Capitale	M. Denis Labonté
3 - Lotbinière	M. Réal Poirier
4 - Mégantic	M. Jacques Nadeau
5 - L'Érable – Bécancour	M. Simon-Étienne Carbonneau
6 - Portneuf	M. Léo Gignac, 1 ^{er} vice-président
7 - Rive-Nord de la Capitale	M. Aimé A. Bertrand
8 - Charlevoix	M. Gaétan Boudreault, président
9 - Côte-Nord	Vacant*

* L'administrateur du secteur Côte-Nord, M. Normand Brisson, a récemment démissionné de son poste pour raison de santé. M. Brisson a cumulé plus de 30 ans de loyaux services au sein du conseil d'administration ; des remerciements sincères et des souhaits de prompt rétablissement lui sont transmis. Le conseil d'administration aura la tâche de nommer un nouvel administrateur qui terminera le mandat de M. Brisson.

Façonnage du bois de sciage

Quelques conseils rentables

Lors de rencontres avec le Syndicat, des représentants d'usines de sciage insistent avec raison sur l'importance de bien préparer les billots selon les besoins réels de chaque entreprise. Cela sert le producteur, qui pourra s'éviter des pertes et maximiser ses revenus. Cela sert aussi l'usine, qui recevra des billots qui conviennent à ses installations et à ses marchés et pourra améliorer sa rentabilité.

Si bien des producteurs sont conscients du rôle du façonnage pour maximiser la valeur des billes de bois feuillus, il ne faut pas négliger son importance pour le bois résineux. Voici quelques instructions de façonnage auxquelles une attention particulière doit être apportée.

Les longueurs et les surlongueurs

Ce point a beaucoup d'importance. D'une part, les usines sont de plus en plus spécialisées et veulent recevoir des billots qui répondent à ce qu'elles produisent. Inutile de livrer du bois de 14 pieds à une usine qui produit des madriers de 12 pieds ! Les billots seront déclassés par le mesureur et le producteur ne sera payé que pour des billots de 12 pieds, avec une perte de revenus pour le producteur et le transporteur. Certaines usines pourraient même imposer une pénalité pour compenser les frais de manutention supplémentaires que lui imposent ces billots mal adaptés à leurs besoins.

D'autre part, tous les billots de sciage doivent avoir une surlongueur. Elle sera de 4 pouces pour les billes de 8 et 9 pieds et de 6 pouces pour les billes de 12 à 16 pieds. Cette exigence est fondamentale pour les scieurs. En effet, après avoir équarri et déliné des madriers ou des planches, il faut les ébouter pour obtenir une longueur exacte afin qu'elles soient utilisées dans la construction. Si un billot n'a pas la surlongueur requise pour façonner des madriers et des planches de sa catégorie, le mesureur n'aura d'autre choix que la classer dans une catégorie de longueur inférieure, toujours avec des pertes pour le producteur et le transporteur.

Les propriétaires qui utilisent les services d'entrepreneurs doivent s'assurer que ceux-ci porteront une attention particulière aux surlongueurs. Un tronçonnage imprécis, qu'il soit le fait d'une

machine aux mesures imprécises ou d'un abatteur négligent, peut coûter très cher !

La qualité des bois et la courbure

La présence de carie ou d'une trop grande courbure des billes sont aussi des facteurs qui peuvent entraîner une réduction de prix, sinon un refus partiel ou total du chargement.

Les diamètres

Il est bien compréhensible qu'un producteur souhaite utiliser la plus grande partie possible de l'arbre. Dans le contexte actuel où la mise en marché des bois de petites dimensions est très restreinte et que le marché du 4 pieds tire à sa fin, les industriels ont remarqué qu'un certain nombre de producteurs produisent et livrent des billots ne comportant pas le diamètre minimum exigé. Plusieurs usines offrant des prix en fonction de diamètres minimum ou moyen, l'introduction de bois trop petit peut aussi avoir un effet négatif sur l'ensemble d'une livraison.

Les essences non désirées

Finalement, certains producteurs ajoutent dans les empilements des essences non désirées. Le mesureur est chargé de reconnaître ces billots et de ne pas les mesurer.

Dans tous les cas, le producteur a intérêt à bien connaître les normes et exigences de son acheteur. Les employés du Syndicat sont à votre service pour bien vous renseigner sur les besoins des compagnies. Vous pouvez aussi visionner une vidéo sur Le façonnage des bois feuillus pour maximiser la valeur réalisée par la Fédération des producteurs forestiers du Québec au www.foretrivee.ca/bibliotheque/videos/.

Chaque année, le Syndicat organise des cours pour les producteurs qui désirent parfaire leurs connaissances. Ces cours ont généralement lieu à l'automne et sont choisis en fonction de l'intérêt manifesté pour y participer. Des cours sur le façonnage du bois font partie de l'éventail offert. Si vous êtes intéressé, faites une préinscription auprès du secrétariat du SPFRQ au 418 872-0770 poste 240, ou spfrq@upa.qc.ca.



Avez-vous votre forestier de famille?

Des professionnels à la grandeur du Québec

Un réseau de conseillers forestiers est à l'œuvre pour guider les propriétaires de lots boisés désireux de faire réaliser :

1. un plan d'aménagement forestier;
2. une plantation d'arbres forestiers;
3. des travaux de récupération d'arbres affectés par une épidémie d'insectes, un verglas ou des vents violents;
4. des éclaircies permettant d'améliorer les peuplements forestiers;
5. la réfection de chemins forestiers;
6. la délimitation des milieux forestiers sensibles nécessitant une protection.

Un soutien gouvernemental offert à tous

Une mesure de remboursement des taxes foncières pour les producteurs forestiers, offerte par le gouvernement du Québec, soutient la réalisation de travaux d'aménagement forestier.

Ce soutien permet d'obtenir un remboursement allant jusqu'à 85 % du montant des taxes foncières payées pour la partie boisée de ses lots, en échange des travaux d'aménagement forestier réalisés sur sa propriété.

Cette mesure reconnaît une vaste gamme de travaux, pourvu que leur réalisation soit sous la supervision d'un ingénieur forestier.

Tous les propriétaires possédant plus de quatre hectares de forêt sont admissibles s'ils sont enregistrés comme producteurs forestiers.

Pour trouver les conseillers forestiers œuvrant dans votre région, consultez le site foretrivee.ca/je-cherche-un-expert



Des réglementations environnementales qui ne reconnaissent pas la saine gestion faite par les 134 000 propriétaires forestiers québécois

Beaupré, le 31 mai 2018. – Lors de leur congrès annuel tenu à Beaupré, les délégués des propriétaires et producteurs forestiers de toutes les régions du Québec ont tenu à rappeler, aux autorités gouvernementales et municipales, qu'ils gèrent depuis des siècles les forêts entourant les villes et les villages en respectant les règles dictées par chacune des époques. Les nouvelles réglementations environnementales ne reconnaissent pas suffisamment ce travail des 134 000 propriétaires forestiers du Québec.

Réunis sous le thème « Concilier le droit de propriété et les services à la société », les représentants des propriétaires forestiers, regroupés sous la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ), ont réitéré l'importance de miser sur l'éducation, le soutien professionnel et les mesures incitatives pour favoriser l'évolution des pratiques de gestion forestière; les réglementations devant plutôt servir de garde-fou contre les pratiques abusives. Cette demande est d'autant plus pressante

que les réglementations provinciales et municipales se multiplient et érodent le droit d'usage de leurs terres. La conservation des milieux humides, la protection des paysages, la gestion des bassins versants des cours d'eau et la préservation de la biodiversité progresseront davantage en s'alliant aux propriétaires forestiers, plutôt que d'en faire des adversaires.

« La vitalité du territoire rural dépend des activités des gens qui y habitent. Les propriétaires forestiers contribuent à générer une industrie de produits forestiers, une industrie récréotouristique et une industrie acéricole, tout en préservant un patrimoine naturel pour la prochaine génération », a souligné M. Pierre-Maurice Gagnon, président de la FPFQ. « Malheureusement, ce rôle de gestionnaire du territoire privé, dont ils sont si fiers, est banalisé par les citadins et la récolte de bois est mise en opposition avec la protection de l'environnement », a-t-il ajouté avant de conclure « ce n'est pas notre foresterie qui menace les forêts du Québec, mais le changement de vocation des terres ».

Événements à venir

• Portes ouvertes sur les fermes du Québec – 9 septembre 2018

Les visiteurs sont attendus à l'occasion de la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec le 9 septembre prochain, de 10 h à 16 h. Cette activité est gratuite et a lieu beau temps, mauvais temps. Visitez le site Web au www.portesouvertes.upa.qc.ca pour connaître la liste des fermes participantes ainsi que le trajet pour s'y rendre.

• Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec – 22 septembre 2018

La Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec se déroulera le samedi 22 septembre, de 9 h à 16 h, à la Station régionale de glisse Mont Apic située au 1361, route Bellemare, à Saint-Pierre-Baptiste. Vous y trouverez plus de 70 exposants, des services-conseils, de l'expertise sur les dernières connaissances forestières et acéricoles ainsi que les plus récents équipements et machineries spécialisés dans le domaine. Le prix d'entrée est de 10 \$. Pour information : M. Steve Lemay au 819-752-4951 www.journeeforestiere-centreduquebec.ca



Publié par : Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

Financement : Le Fonds d'aménagement forestier

Direction : Jean-Pierre Dansereau, ing.f.

Responsable de la rédaction : Caroline Houde, ing.f.

Collaboration : Jonathan Beaudoin-Brousseau, ing.f., Gaétan Deschênes, ing.f., Thérèse Julien et Michel Paradis, tech.f.

Montage : Michel Greco

Impression : Hebdo Litho

Distribution : Aux propriétaires forestiers de la région de Québec

Tirage : 13 300 exemplaires

Dépot légal : 3^e trimestre 1986 (ISSN 1480-0608)

Poste-publications :

Convention de la Poste-publications numéro 40032265
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au SPFRQ, 5185, rue Rideau, Québec, QC, G2E 5S2
Courriel : spfrq@upa.qc.ca